Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 31 (1951)

Heft: 5

Artikel: Les échanges franco-suisses en 1950

Autor: Bornand, Georges

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-888581

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES ÉCHANGES

FRANCO-SUISSES EN 1950

par

Georges Bornand

Chef des services d'information de la Chambre de commerce suisse en France

A. — LES ÉCHANGES ENTRE LA SUISSE ET LA MÉTROPOLE FRANÇAISE

L'année 1950 a été, en matière de commerce intraeuropéen, entièrement dominée par la libération des échanges entreprise dans le cadre de l'O. E. C. E. et par l'évolution des relations économiques vers un multilatéralisme de plus en plus étendu. Ces deux éléments ont entraîné, sur le plan franco-suisse, un développement et une normalisation des échanges d'autant plus satisfaisants que les relations commerciales entre les deux pays avaient connu, en 1949, une crise extrêmement grave.

Quelle était la situation au début de 1950?

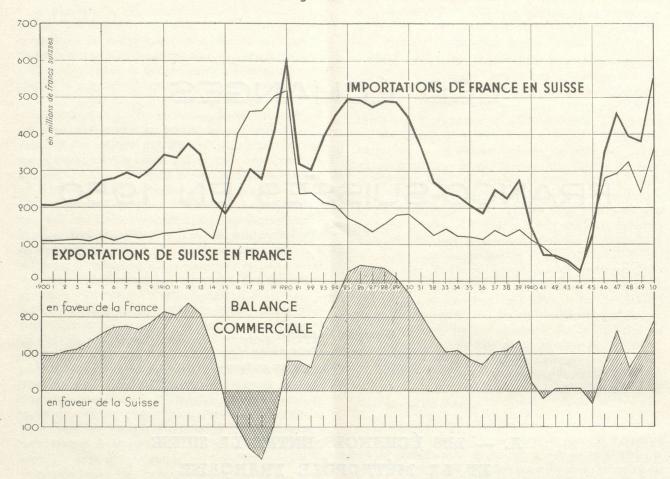
Les relations économiques franco-suisses étaient alors régies par les accords du 4 juin 1949, modifiés par les décisions de la Commission mixte consignées dans un protocole daté du ler décembre de la même année. Les conditions générales des échanges s'étaient considérablement améliorées à la fin de 1949 et tant les importateurs que les exportateurs français et suisses avaient enfin la satisfaction de constater que le cap difficile des premières années d'après-guerre était maintenant définitivement dépassé. La balance des comptes se trouvait à nouveau équilibrée, l'état d'utilisation de l'avance de change assurait à la France une marge de sécurité importante, les premières mesures de libération venaient d'être adoptées : l'année 1950 commençait sous des auspices favorables.

Mais la plus grande vigilance s'imposait encore

et l'on attendait en particulier, avec une impatiente curiosité, de connaître les effets des premières décisions de libération sur les importations en France de produits suisses. Allait-on assister à un rush des acheteurs français sur les produits suisses libérés qui remettrait tout en question? Ou, au contraire, l'écoulement de ceux-ci sur le marché français allait-il se poursuivre normalement?

Il y eut en réalité, au début de l'année, deux alertes. En février et en avril 1950, la balance commerciale franco-suisse présenta un solde débiteur pour la France (de 3,2 millions de francs suisses en février et de 7,2 millions en avril). Mais les statistiques douanières révélèrent un déblocage important de produits contingentés tels que le fromage, tandis que les produits libérés accusaient des chiffres d'importation parfaitement stables. Il n'y avait donc pas lieu de craindre un déséquilibre durable des échanges qui aurait mis en cause la politique de libération des importations en France de produits suisses.

Les accords franco-suisses du 4 juin 1949 arrivaient à échéance le 31 mai 1950. Les négociations nécessaires pour mettre sur pied le nouveau régime contractuel des échanges ne pouvant pas commencer avant le 20 juin (le calendrier des négociateurs se trouvait, à cette époque-là, particulièrement chargé de part et d'autre), les accords du 4 juin 1949 furent prorogés de trois mois



à la suite d'un échange de notes datées du 27 mai 1950.

Aux termes de cet arrangement, les produits libérés demeurèrent au bénéfice de cette mesure, les contingents encore maintenus à l'importation en France se trouvèrent augmentés de 3/12 des contingents de base du précédent accord et des contingents additionnels fixés le ler décembre 1949, et de nouvelles dispositions furent prises pour faciliter les échanges avec les territoires d'outre-mer.

Les nouveaux accords furent signés le 20 juillet 1950 et entrèrent en vigueur pour une année à partir du ler septembre. Pour la première fois depuis la fin de la guerre, il fut possible de mettre sur pied un accord commercial franco-suisse sans qu'il ait été nécessaire de soupeser, comme lors des négociations précédentes, les entrées et les sorties de francs suisses. Alors que les contingents d'importation de marchandises suisses en France étaient limités, dans l'accord du 4 juin 1949, à un montant mensuel de 20 millions de francs suisses, ils se trouvaient portés, dans celui de 1950, et compte tenu des libérations intervenues, aux environs de 35 millions.

Pendant ce temps, une série de mesures, extrêmement importantes pour l'évolution du commerce intra-européen, étaient décidées au sein de l'O. E. C. E. Se conformant à ces décisions, la France publiait, le 26 août 1950, sa liste uniforme, supprimait du même coup les listes particulières et élevait à 60 % le pourcentage des

produits libres à l'importation sur son territoire. Ces mesures entraînèrent quelques modifications à l'accord commercial franco-suisse du 20 juillet qui devait entrer en vigueur quelques jours plus tard, soit le ler septembre. L'Union-européenne des paiements fut signée le 19 septembre 1950 et la Suisse y apporta son adhésion, qui fut ratifiée le 26 octobre par les Chambres fédérales.

La fin de l'année 1950 fut caractérisée par un renversement radical de la conjoncture économique mondiale, dû aux événements d'Extrême-Orient et aux efforts de réarmement entrepris dans de nombreux pays sous l'effet de la tension politique internationale. Un certain nombre de problèmes économiques, plus ou moins difficiles à résoudre suivant les pays, s'imposèrent à l'attention des gouvernements : comment augmenter la production d'armement sans restreindre la production des biens de consommation? Comment se procurer les matières premières nécessaires et faire face à leurs augmentations de prix? Comment financer le réarmement tout en évitant une nouvelle poussée inflationniste? Comment éviter un retour au dirigisme de guerre et poursuivre la libération des échanges entreprise au sein de l'O. E. C. E.? Autant de questions délicates et épineuses qui ne se posaient pas au début de 1950.

Cette situation nouvelle a eu ses répercussions sur le plan des échanges franco-suisses au cours du deuxième semestre de 1950. Comme nous le verrons

Echanges commerciaux entre la Suisse et la France métropolitaine de 1948 à 1950

(Sarre comprise, sauf pour les chiffres du 1er semestre 1948)

En milliers de francs suisses

		194	18	E Luck		194	19		1950					
	ler semest.	2e semest.	Total	Moyenne mens.	ler semest.	2e semest.	Total	Moyenne mens.	ler semest.	2e semest.	Total	Moyenne mensuelle		
Exp. suisses vers la France	182.743	146.603	329.346	27.445	97.171	143.357	240.528	20.044	178.479	182.000	360.479	30.040		
Exp. franç. vers la Suisse		196.449	391.426	32.619	191.280	194.512	385.792	32.148	203.686	345.147	548.833	45.736		
Balance com. française	+ 12.234	+ 49.846	+ 62.080	+ 5.174	+ 94.109	+ 51.155	+145.264	+ 12.104	+ 25.207	+163.147	+188.354	+ 15.696		

plus en détail tout à l'heure, les efforts d'approvisionnement de la Suisse se sont traduits par un développement important des exportations françaises vers notre pays dès les mois de juillet et août. Dans l'autre sens, les livraisons suisses à la France de produits demifinis et de biens d'équipement se sont fortement développées. Il ne s'agit plus, en effet, de part et d'autre, de résoudre des problèmes d'écoulement, mais au contraire de surmonter les difficultés d'approvisionnement.

Caractéristiques des échanges en 1950

Après avoir tracé brièvement le cadre dans lequel les échanges franco-suisses ont évolué en 1950, il nous appartient, à la lumière des statistiques douanières suisses, de dégager quelles en ont été les principales caractéristiques et la structure.

Le volume de ces échanges a fortement augmenté dans les deux sens, non seulement par rapport à 1949, année qui fut, on s'en souvient, marquée par la rupture du mois de mai, mais aussi par rapport à 1948. Les exportations suisses vers la France ont en effet passé, en valeur, de 329,3 millions de francs suisses en 1948 et de 240,5 millions en 1949, à 360,5 millions en 1950. Quant aux exportations françaises vers notre pays, leur développement est encore beaucoup plus marqué puisqu'elles représentent pour l'année dernière un montant total de 548,8 millions de francs suisses, contre 385,8 en 1949 et 391,4 en 1948.

Le tableau ci-dessus permet de constater, tout d'abord, la nette amélioration des **exportations suisses vers la France** après la crise du printemps 1949. C'est ainsi que les livraisons de produits suisses à la France remontèrent de 97,1 millions de francs suisses, au cours des six premiers mois de 1949, à 143,4 millions pour le second semestre de cette même année, puis respectivement à 178,5 et 182 millions pour les premier et second semestres de 1950, atteignant ainsi à nouveau les chiffres du premier semestre de 1948 (182,7 millions de fr. s.). Cette progression régulière des envois de marchandises suisses vers la France trouve son origine

dans l'accord du 4 juin 1949 et dans les décisions de la Commission mixte du 1^{er} décembre de la même année. La libération des échanges, de son côté, a exercé une influence bienfaisante sur ce courant commercial, mais, ainsi que nous l'avons vu plus haut, elle a eu bien plus pour effet de normaliser les échanges que de les accroître.

Quant aux exportations françaises vers la Suisse, leurs valeurs semestrielles confirment pleinement ce que nous disions plus haut. En 1948 et 1949 elles sont restées très stables, oscillant entre 191,3 et 196,4 millions de francs suisses par semestre. Pendant les six premiers mois de 1950, les achats suisses en France sont encore normaux, puisqu'ils représentent un montant de 203,7 millions. En revanche, ils passent à 345,1 millions de francs suisses au cours du second semestre de l'année, chiffre qui dépasse de loin tous les records antérieurs et qui s'inscrit dans le cadre de la politique d'importations massives poursuivie par la Suisse depuis le mois de juin 1950, puisque les importations totales de la Suisse ont augmenté de plus de 50 % entre le premier et le second semestres 1950.

Les exportations suisses vers la France et françaises vers la Suisse ont donc toutes deux augmenté en 1950, mais les secondes dans de beaucoup plus fortes proportions que les premières, de telle sorte que la balance commerciale entre les deux pays s'est encore nettement améliorée au profit de la France. Alors que cette balance représentait, en 1948, un solde créditeur pour la France de 62,1 millions de francs suisses, celui-ci a passé à 145,3 millions en 1949 et à 188,4 millions en 1950.

On comprend, dans ces conditions, que la France ait pu amortir définitivement ses dettes à l'égard de la Suisse. L'état d'utilisation, par la France, de l'avance de change réciproque de 300 millions de francs suisses ouverte en 1945, a évolué en 1950, de la manière suivante:

							Mi	llions f	r. s.	
31	janvier							162,13	9	
28	février							159,57	2	
	mars							158,15	7	
30	avril.							152,82	2	
31	mai .							142,74	1	
30	juin .							131,10	1	
	juillet							132,60	1	
	août.							123,88	8	
	septen							113,87	8	
	octobr								0	
-37										

IIn accord est intervenu, le 31 octobre 1950, au sujet de la consolidation du solde de cette avance de change qui était réduit, à cette date, à 103 millions environ. A raison de 20 mensualités égales de 5 millions de francs suisses, ce solde sera entièrement amorti jusqu'au 30 juin 1952. D'autres créances françaises à l'égard de la Suisse seront d'ailleurs remboursées dans le courant de 1951.

Les résultats que nous venons de souligner ont quelque peu modifié l'importance relative des échanges francosuisses dans le commerce extérieur des deux partenaires. Si la France est restée, en 1950 comme en 1949, le premier fournisseur européen de la Suisse,

immédiatement derrière les Etats-Unis et devant l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'U. E. B. L., elle a passé en revanche du 5° au 4° rang dans la liste de ses clients (elle occupait le 3° rang en 1948), précédée par les Etats-Unis, l'Italie et l'Allemagne. D'autre part, la position de la Suisse s'est nettement améliorée, en 1950, non seulement comme client de la France où elle passe du 6° au 4° rang, derrière la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'U. E. B. L., mais aussi comme fournisseur puisqu'elle occupe de nouveau la 8° place, comme en 1948, alors qu'elle était passée au 11° rang en 1949.

Les produits échangés

En ce qui concerne la structure des échanges francosuisses en 1950, les chiffres du tableau de la page 171 permettent d'intéressantes constatations et appellent, de leur côté, les remarques suivantes :

a) Exportations françaises vers la Suisse

Comme nous l'avons déjà souligné, toutes les principales exportations françaises vers la Suisse ont augmenté par rapport à l'année précédente. Les plus forts pourcentages d'augmentation, tant en valeur qu'en poids, sont évidemment fournis par les matières premières et certains produits de première nécessité : métaux, matières textiles et caoutchouc, cuirs, papiers

U.S.A. 625,6 U.S.A. 132,1 TALIE 515.2 ALLEM. ALLEM 362.2 FRANCE 360 s G.BRE 1. suisses G. BRET. 39.8 TALIE 323 2 UEBI de TALIE 37 4 U E B L 234,3 G.BRE de Willions P. BAS 159,3 U.SUDAF CANADA 133.6 ARGENT 124.7 EGYPTE 19.3 TCHECOS 94.9 CHINE 77.2 0 en 1950 Clients 1950 en 1950 la France est le 4°client de la Suisse la Suisse est le 4°client de la France

et bois. Les comestibles et tout particulièrement les livraisons d'animaux de boucherie, ont subi de leur côté une très forte augmentation.

Une seule catégorie de produits nous apparaît avec des exportations déficitaires' en 1950 par rapport à l'année précédente, ce sont les machines et véhicules. Ce phénomène est dû essentiellement à la baisse des ventes d'automobiles françaises sur le marché suisse, baisse d'ailleurs relativement faible. mais qui s'explique en grande partie par la saturation progressive du marché suisse et par la concurrence très forte des voitures allemandes.

Si, à l'aide du tableau de la page 171, nous comparons

maintenant la position respective, dans l'ensemble des exportations françaises vers la Suisse, des principaux groupes de marchandises, nous constatons que les métaux viennent en tête en 1950, alors qu'ils occupaient la seconde position l'année précédente. Ce fait s'explique essentiellement par un subit développement des envois de métaux précieux, qui représentent à eux seuls, pour 1950, près de la moitié de la valeur des livraisons françaises de métaux. On sait que ces exportations sont constituées surtout par des fils d'or qui, après avoir été légèrement transformés en Suisse, ont été ensuite réexportés, principalement vers l'Italie.

Les matières textiles, qui étaient au 4e rang en 1949, ont encore amélioré plus nettement leur position puisqu'elles ont passé l'année dernière à la deuxième place. Si les achats de la Suisse en produits textiles français ont augmenté de 63,9 % en valeur et de 80 % en volume d'une année à l'autre, c'est principalement en raison du développement des exportations de l'industrie textile suisse vers de nombreux marchés étrangers, à la faveur de la libération des échanges : les besoins de notre pays en matières premières et produits semifabriqués ont considérablement augmenté. C'est là un exemple frappant de l'interdépendance des courants d'échanges dans un sens et dans l'autre. En ouvrant, dans le cadre des mesures préconisées par l'O.E.C.E., ses frontières aux textiles suisses, la France a, du même coup, favorisé ses exportations de textiles bruts.

Quant aux autres groupes de marchandises, leur importance respective dans l'ensemble des livraisons françaises à la Suisse n'a pas subi de modifications

EXPORTATIONS SUISSES VERS LA FRANCE (Sarre comprise sauf pour 1938)

EXPORTATIONS FRANÇAISES VERS LA SUISSE (Sarre comprise sauf pour 1938)

A CONTRACTOR	Positions	1	950	1949	1948	1938
Marchandises	DOUAN. SUISSES	valeur 1.000 fr. s.	qx	qx	qx	qx
Machines	879-904M 881a-882d 884-888	106.119 5.600 19.361	93.205 5.533 20.316	7.498	113.677 7.413 23.370	51.502 4.143 9.282
machines à coudre (unités) moteurs machines-outils . dynamos	889a M ⁵ M ⁶ MDy	4.145 8.760 17.447 8.613	14.467 6.122 14.296 6.427	6.087 9.230	16.852	193 3.831 6.237 4.916
Produits chim. et pharmaceut	966-1.113	61.584	122.044	88.080	76,553	56.770
produits pharmac. parfumerie alcool méthylique. couleurs d'aniline	966-981, 984 982-983 1.059 1.098	13.390 6.190 4.512 24.297	1.916 1.000 11.938 9.752	866 459 3.549	2.560 255 3.277	960 394 1.158 6.656
Matières textiles caoutchouc.	341-492 516-579	41.018	39.349	8.470	17.904	17.695
fils de coton tissus de coton broderies de coton tissus de soie boyaux en caout confection	347-359 360-366b 386-389 447 522 530-579	4.609 9.913 2.735 2.502 2.977 4.242	4.190 3.769 270 886 5.764 620	616 98 121 379		1.907 2.124 226 284 438 328
Comestibles	1-105	39.264	141.957	65.097	All Control of the Co	110.225
lait en poudre pommes et poires fromages	$ \begin{array}{c} 19 \\ 23a^1, 24a^2 \\ 99b^1 \end{array} $	10.774 4.088 21.177	19.006 69.715 40.177	7.926 21.230 11.392	8.503 54.424 8.240	5.481 14.874 64.310
Instruments, appareils	937-965	31.302	9.196	4.639	5.465	4.535
machines à écrire (unités)	948a ¹	3.056	7.010	3.944	4.086	6.788
machines à cal- culer (qx)	948b	3.435	428	88	78	52
compteurs élec- triques (qx).	953	3.546	1.208	626	295	1.167
appareils élec- triques (qx).	956b-f	9.865	2.952	1.485	2.634	1.498
Horlogerie unités quintaux	926-936	19.306	1.012.332	634.637 43	702.852 86	2.554.659 131
ébauches compl montres et mou-	930e	3.519	730.011	420.490	527.094	1.510.153
vements finis . pièces détachées	931-936	15.777	282.212	214.147	75.758	1.044.506
de montres (qx)	934a	5.168	24	19	0	52
Métaux	707-878	16.348	28.006	26.405	30.510	136.756
raccords outils tout genre. ouvrages alumin. métaux précieux.	745-746 747-760 866-867 868-874c	4.164 2.662 1.446 3.946	13.217 503 2.449 1.208	9.610 414 1.542 626	6.010 771 1.847 33	11.877 421 1.252 1.167
Papier et mat. p. sa fabrication.	288-340	14.603	162.212	40.895	36.550	67.618
matières pour fa- brication livres imprimés .	288-291 321	6.261 5.844	143.244 10.222	27.875 8.839	14.985 13.614	59.647 4.645
Cuirs et chauss chaussures(paires)	172-202 193-200	6.225 4.938	2.574 168.963	1.732 79.323	2.031	8.175 qx 1.516
Divers	100-200	1.000	100.000	10.020	120.010	qx 1.010
quintaux unités (animaux) hectolitres		24.710	125.261 422 1.310	130.445 125 2.697	311.191 1.119 11.714	$\begin{array}{c} 328.358 \\ 1.750 \\ 2.654 \end{array}$
T-1-1						
quintaux unités (animaux) unités (montres) . hectolitres		360.479	723.881 422 1.012.332 1.310	449.516 125 634.637 2.697	725.219 1.119 702.852 11.714	781.760 1.750 2.854.659 2.654

	Positions	19	50	1949	1938
Marchandises	DOUAN. SUISSES	valeur 1.000 fr. s.	qx	qx	qx
Métaux fonte et acier cuivre métaux précieux	707-878 710a 814-839b 868-874c	127.099 6.789 2.870 53.793	328.155 8.122		11.473
Matières textiles, caout- chouc. tissus coton fils de chanvre, lin tissus de soie laine peignée fils de laine tissus de laine boyaux en caoutchouc	341-492 516-579 360-366b 397a-404 447 457 460-470 471-475b 522	79.025 869 2.509 3.681 27.274 6.782 6.464 5.057	601 3.664	37.531 794 2.338 287 13.607 2.455 1.121 4.689	83.002 1.671 2.494 1.001 14.644 3.998 2.832 3.047
confection	530-579 1-105 1-4 15 23-39 40 68b, 70 76 86 88-89b	5.799 73.738 4.842 4.824 5.770 7.933 23.718 3.166 6.349 4.324	852 952.143 150.824 87.960 67.073 110.660 392.740 8.814 13.393 9.624	842 637.299 20.055 66.813 36.131 87.209 302.621 7.593 14.669 5.550	1.312 713.803 0 73.276 15.810 219.545 35.800 789 8.871 12.193
Matières minérales	585-646b 609 643a, 646a 643b	65.256 1.013 47.591 4.767	11.449.535 227.216 7.250.109 323.233	8.737.602 226.143 4.718.971 38.578	7.155.483 119.846 4.092.039 94.054
Machines et véhicules automobiles (unités) .	879-924M 914a-d	39.412 25.619	83.404 5.817	87.746 6.427	42.402 1.273
Produits chimiques et pharmaceutiques produits pharmaceut. parfumerie. poix, brai sec chlorure de magnésium alcool méthylique.	966-1113 966-981,984 982, 983 991 1.003b 1.059	28.968 5.517 1.987 2.468 6.767 964	662.355 27.426 776 127.395 259.158 23.252	525.845 23.837 757 24.997 308.665 24.031	454.062 19.103 1.046 57.630 159.316 4.905
Bois	221-285b 221 229-230 235-237	22.801 3.867 6.890 6.216	2.239.257 997.436 783.545 219.119	1.803.104 1.048.764 327.299 112.378	979.050 483.957 320.093 76.627
Boissons hl	116-129 119b 117a, b 121 126, 127	839 14.923 1.207 1 1.958 32	2.642	91.368 5.462 2.187 88.185 3.182 34 2.670 81	152.255 5.598 903 150.473 3.729 1 1.282 26
Matières animales	149-171 161-171	17.519 14.286	1.244.633 1.239.659	1.270.769 1.267.492	819.985 815.873
Papiers	288-340 308 321	16.563 1.318 8.929	56.673 2.819 17.579	31.941 2.284 12.245	67.617 795 20.825
Animaux (unités) bœufs de boucherie	132a-148b 136a 143	13.500 5.303 3.362	30.201 4.750 12.063	16.869 5 6.643	7.177 45 511
Cuirs, chaussures cuirs chaussures gants	172-202 172-191 193-200 202	11.804 8.849 313 2.608	4.565 4.205 176 170	2.454 2.116 181 116	7.376 6.843 270 99
Divers quintaux		33.969	923.675 663	489.562 1.805	226.627 18.338
quintaux unités (animaux) unités (montres) hectolitres		548.833	19.266.200 30,201 663 119.408	14.344.194 16.869 1.805 91.368	12.030.645 7.177 18.338 152.255

Les échanges entre la France et la Suisse dans le commerce extérieur des deux pays

(Métropole sans la Sarre pour 1938 à 1948 et avec la Sarre pour 1949 et 1950)

	Comme	erce franco	o-suisse	Commerc	ce extér	ieur français	Commerce extérieur suisse					
	Exportations françaises vers la Suisse	Exportations suisses vers la France Balance commerciale française		Exportations	Vers la Suisse	Importations	En provenance de la Suisse	Exportations	Vers la France	Importations	En provenance de la France	
	1.000 fr. s.	1.000 fr. s.	1.000 fr. s.	1.000.000 fr. fr.	%	1.000.000 fr. fr.	%	1.000 fr. s.	%	1.000 fr. s.	%	
1938 1945 1946 1947 1948 1949	229.183 129.822 354.985 458.843 391.426 385.792 548.833	121.406 165.051 281.565 298.238 329.346 240.528 360.479	+107.777 - 35.229 + 73.420 +160.605 + 62.070 +145.264 +188.354	11.400 101.388 223.321 434.047	6,3 12,2 9,5 6,1 5,5 3,6 5,1	46.064 57.027 264.737 397.135 672.673 921.794 1.072.731	2,2 3,4 2,8 2,3 2,0 2,3 2,7	1.316.572 1.473.657 2.675.506 3.267.566 3.434.546 3.456.733 3.910.903	9,2 11,2 10,5 9,2 9,6 6,9 9,2	1.606.903 1.225.376 3.422.534 4.820.015 4.998.895 3.791.033 4.535.927	14,3 10,6 10,4 9,5 7,8 10,2 12,1	

notables et la structure de ces exportations reste relativement stable.

Remarquons enfin que la dévaluation du franc français de septembre 1949 a été également favorable à l'évolution très satisfaisante des exportations françaises vers notre pays. Il s'en est suivi, en effet, une baisse assez sensible du prix des produits français sur le marché suisse, qui a accentué dans l'ensemble les conséquences des mesures de réarmement et de stockage du second semestre.

Dans les chiffres du tableau de la page 171, les exportations de la Sarre sont comprises. Elles représentent pour 1950 un total de 38 millions de francs suisses, soit le 6,6 % des exportations totales de la zone française vers notre pays. La Sarre nous livre d'abord du charbon, mais aussi des machines et pièces détachées, des tuyaux, du bois à brûler, des produits en céramique et de verrerie, ainsi que des engrais.

b) Exportations suisses vers la France

Si l'on examine la structure actuelle des exportations suisses vers la France et leur évolution, il ne suffit pas de comparer les résultats de 1950 à ceux de 1949, année de rupture, ni même de 1948, année de marasme. Il faut remonter, en réalité, aux résultats d'avant-guerre et prendre comme point de repère les chiffres de 1938.

Ceci dit, il y a lieu de souligner l'augmentation extrêmement satisfaisante et générale de toutes les exportations suisses vers la France, non seulement par rapport aux années précédentes, mais aussi à l'avantguerre. Nous avons déjà relevé, plus haut, que cette évolution trouvait son origine d'abord dans l'élargissement des contingents qui a pu être décidé contractuellement, puis dans la libération des échanges. Nous avons également remarqué que ces mesures, rendues possibles par l'assainissement de la balance des comptes franco-suisses et par l'amélioration de la situation économique des deux pays, n'avaient entraîné aucun envahissement du marché français par les marchandises suisses, ni aucun déséquilibre. Examinons maintenant de plus près encore la structure de ce courant d'échanges.

Les livraisons de machines sont toujours en tête.

C'est un secteur dont la majorité des produits sont encore contingentés. Dans l'ensemble les résultats de 1950 ne sont guère différents de ceux des deux autres années précédentes et représentent une augmentation de près de 100 % en volume par rapport à 1938 (93.205 qx contre 51.502) : la Suisse continue à jouer un rôle très important dans l'effort d'équipement de sa grande voisine.

La situation est à peu près la même pour les produits chimiques et pharmaceutiques, à cette différence près que l'augmentation des livraisons suisses par rapport à 1938 est encore plus frappante. En ce qui concerne plus particulièrement les couleurs d'aniline, les livraisons effectuées en 1950 sont légèrement inférieures en volume à celles de 1948 (9.752 quintaux contre 10.498). Cette situation a pour origine une politique protectionniste encore très accentuée des autorités françaises dans un secteur où plane toujours la crainte de l'industrie allemande et où les intérêts de la production française sont importants.

De toutes les exportations suisses vers la France, ce sont incontestablement les textiles qui ont effectué en 1950 le bond en avant le plus spectaculaire. Certes, c'est un des groupes de produits qui a le plus bénéficié des mesures de libération à l'importation en France, mais il ne faut pas oublier que c'est un de ceux qui a le plus souffert de la crise de 1948 et 1949. Il est donc normal que sa position se soit nettement améliorée et il est logique qu'une longue compression des besoins soit suivie d'un accroissement important de la demande.

Toutefois, davantage encore que la libération des échanges, les mesures prises en automne 1950 par le Gouvernement français pour faire pression sur les prix intérieurs en procédant à des importations dites « de choc » mises au bénéfice de suspensions provisoires de droits de douane, ont favorisé le développement de ces livraisons suisses. Deux exemples caractéristiques illustreront clairement cette constatation. De janvier à fin août 1950, les exportations suisses vers la France de tissus de coton ont oscillé entre 596.000 et 885.000 francs suisses par mois ; en septembre elles sont même descendues à 336.000 francs. Or, le ler octobre un avis paraissait au Journal officiel suspendant les droits de douane sur ces tissus. La réaction a été instantanée : les livraisons suisses se sont élevées pour ce mois

d'octobre à 1.433.000 francs et sont restées aux alentours d'un million en novembre et décembre. Même constatation pour les tissus de soie dont les entrées en France représentent, de janvier à septembre, des montants entre 100 et 250.000 francs suisses par mois : en octobre elles sont montées à près de 400.000 francs.

Il faudrait davantage de place que nous n'en disposons ici pour commenter encore dans le détail l'évolution des exportations suisses en France de comestibles, d'instruments et appareils, d'horlogerie, de métaux, etc. Remarquons seulement que, dans l'ensemble, l'amélioration de la situation est à peu près générale, à l'exception des fromages dont les livraisons sont encore nettement inférieures à celles de 1938 (40.177 quintaux contre 64.310), et des produits horlogers (282.212 montres et mouvements finis en 1950 contre 1.044.506 en 1938) et 730.011 ébauches contre 1.510.153 en 1938.

Relevons enfin l'extraordinaire augmentation des livraisons de matières pour la fabrication du papier (cellulose) qui a passé de 59.647 quintaux en 1938, 14.985 quintaux en 1948 et 27.875 quintaux en 1949 à 143.244 quintaux l'année dernière.

Le coût moyen, par unité de volume, des marchandises suisses vendues en France en 1950 est partout inférieur, à part les machines, à celui de 1949. Ceci prouve d'une manière très nette les efforts qui ont été faits en Suisse pour contrebalancer les effets et de la dévaluation du franc français et du rétablissement des droits de douane. Les chiffres de notre tableau ayant été tirés des statistiques douanières suisses, ils ne tiennent évidemment pas compte de ces deux éléments et ne nous donnent aucune indication sur les prix de vente en France de nos produits dédouanés. Il est possible d'ailleurs que, pour un secteur ou pour un autre, la diminution du coût moyen par unité de volume que nous venons de constater ne soit pas la conséquence d'un abaissement du prix de revient suisse, mais simplement d'un déplacement des achats français vers des produits meilleur mar-

B. - LES ÉCHANGES ENTRE LA SUISSE ET L'UNION FRANÇAISE

Les importations suisses en provenance de l'Union française se traduisent, en 1950, par un montant total de 34,9 millions de francs suisses, contre 33,5 en 1949 et 32,1 en 1948. Elles ont donc subi une très légère augmentation et représentent, pour l'année dernière, le 5,9 % (7,9 en 1949) de la valeur totale des importations suisses en provenance des territoires de la zone franc. En volume, ces livraisons de l'Union française à la Suisse représentent 76.863 tonnes (68.672 en 1949).

Quant aux exportations suisses vers ces territoires, qui étaient tombées de 34,9 millions de francs en 1948 à 23,7 millions en 1949, elles ont repris d'une manière extrêmement nette en 1950 puisqu'elles représentent une valeur de 38,7 millions, soit le 9,7 % des livraisons suisses dans l'ensemble de la zone franc. En volume, ces exportations suisses donnent le chiffre de 4.064 tonnes contre 2.470 en 1949.

La balance commerciale entre la Suisse et l'Union française est donc, en 1950, déficitaire pour cette dernière de 3,8 millions. En 1949, au contraire, cette balance représentait un solde actif pour l'Union française de 10 millions. Remarquons, toutefois, que la balance

Les échanges entre la Suisse et l'Union française en 1949 et 1950

	Export	ations franç	çaises vers	s la Suisse	Exportations suisses vers la France						
	Millions de francs			Tonnes			Millions de francs		Tonnes (1)		
	1950	1949	1950	1949	1938	1950	1949	1950	1949	1938	
Algérie	11,95	14,06	17.865	28.053	13.692	10,47	4,42	1.020	414	573	
Maroc	7,16 5,58	9,57 0,98	30.894	28.310	7.074	7,14	8,54 2,23	1.040	917	489	
ndochine	0,40	0,12	443	106	1.265	2,86	2,02	328	275	2.079	
. O. F. et A. E. F. (2)		7,22	12.712	10.064		6,43	3,73	487	283	-	
fr. Or. Fr. (3)	1,70	1,53	331	292	_	9,70	2,30	1.049	287	-	
ntilles	0,15	0,05	46	13		0,20	0,23	11	7		
Suyane	0,04	0,02	1	4	at a second	0,01	0,03	0,6	0,5	-	
Océanie	0,003	0,002	0,2	0,2	-	0,18	0,16	5	4	_	
otal U. F	34,96	33,55	76.863	68.672	26.811	38,72	23,66	4.064	2.470	3.455	

(1) Les exportations de montres qui sont comptées en pièces ne sont pas comprises dans les chiffres de ce tableau.
(2) A. O. F.: Mauritanie, Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, partie française du Togo, Dahomey, Haute-Volta, Territoire du Niger, Soudan.
F.: partie française du Cameroun, Gabon, Moyen-Congo, Oubangui-Chari, Territoire du Tchad.
(3) Afr. Or. F.: Djibouti (côte franç. des Somalis), Madagascar, Comores, Réunion, Kerguelen, iles de la Nouvelle Amsterdam et Crozet.

Principales importations suisses en provenance de l'Union française

Military and committee of eather hay comment to	1.000) fr. s.		Quintaux	Quantité en % des importations total de Suisse		
TO high services and services could enable out and	1950	1949	1950	1949	1938	1950	1949
Vins d'Algérie	5.227	6.492	68.907	71.023	65.985	8,5	8,8
Rhum des Antilles	95	35	358	107	0	5,6	1,8
Orge du Maroc	1.407	7.097	43.932	208.186	0	2,9	15,2
Orge d'Algérie	903	4.434	29.960	143.245	0	2,0	10,5
Orge de Tunisie	2.366	0	76.572	0	0	5,2	_
Avoine du Maroc	903	0	35.053	0	0	2,4	
Sarrasin, Millet, etc. du Maroc	517	328	19.770	11.385	353	8,7	9,1
Epices d'Afr. orient. fr	407	228	242	343	-	5,9	12,5
Epices des Antilles	49	10	14	3	0	0,3	0,09
Huiles de girofle d'Afr. orient. fr	749	1.019	130	634	Property of	1,4	9,5
Huiles d'olives de Tunisie	850	58	3.759	180	_	23,8	5,4
Lentilles de Tunisie	354	132	10.365	3.693	0	14,9	6,6
Tomates du Maroc	531	285	4.417	2.313	5.016	4,1	1,7
Dattes d'Algérie	1.841	1.344	10.982	6.785	6.955	91,8	75,1
Bananes d'Afr. occ. fr. (y compris A. E. F.)	223	43	1.867	316	-	1,4	0,3
Fèves de cacao d'Afr. occ. fr. et A. E. F	3.891	3.316	14.023	12.617		17,3	15,0
Bois d'Afr. occ. fr. (y compris A. E. F.).	3.526	3.105	106.502	81.934	_	17,2	19,1
Paille d'Afr. or. fr	190	118	1.080	650	- 0	3,4	2,9
Paille d'Indochine	185	36.	1.911	477	0 110	6,1	1,5
Os bruts du Maroc	1.297	437	168.488	40.834	22.110	33,9	16,8
Os bruts d'Algérie	184 277	430 118	18.452	44.219	32.899	3,9 8,7	18,3
Os bruts de Tunisie	64	322	180	1.022	34.899	6,3	4,9 25,4
Plomb de Tunisie	1.089	0	8.778	1.022	6.103	4.5	45,4

commerciale suisse n'est pas, l'année dernière, créditrice avec tous les pays de l'Union. Avec la majorité d'entre eux, au contraire, — Algérie, Maroc, Tunisie, A. O. F. et A. E. F., Guyane — nous importons un peu plus que nous n'exportons. Mais les résultats largement créditeurs pour la Suisse des échanges avec l'Indochine et surtout l'Afrique orientale française sont suffisants pour renverser la situation.

Le tableau de la page 173 donne quelques précisions sur la répartition géographique des importations et des exportations suisses en provenance et à destination de l'Union française pour 1949 et 1950.

Un fait est particulièrement frappant : les exportations de l'Algérie et surtout du Maroc vers notre pays ont considérablement diminué en 1950. L'année précédente, nous avions importé de ces régions d'importantes quantités d'orge qui avaient fait l'objet de marchés de compensation : nos achats d'orge ont permis l'exportation vers ces territoires de machines et de raccords suisses. Mais les contingents mis à la disposition de ces produits suisses ayant été sensiblement élargis, ces affaires de compensation ont perdu, en grande partie, leur raison d'être et la Suisse s'est approvisionnée de nouveau en orge chez ses fournisseurs traditionnels : les États-Unis et l'Argentine.

Relevons d'autre part l'augmentation des exportations tunisiennes en Suisse, qui ont passé de 0,98 millions de francs suisses en 1949 à 5,58 millions en 1950. Les achats de notre pays dans les autres territoires n'ont pas subi de modification notables. Le développement des exportations de l'Union française vers la Suisse se heurte d'ailleurs à d'importantes difficultés de prix.

Quant aux exportations suisses vers l'Union française, nous venons de voir qu'elles avaient nettement augmenté. C'est, en particulier, le cas à destination de l'Algérie, de l'A. O. F. et de l'A. E. F. (dans les statistiques suisses, l'A. E. F. est comprise dans l'A. O. F.; voir à ce propos les notes qui figurent au bas du tableau

de la page 173), et surtout de l'Afrique orientale française. Cette heureuse évolution des livraisons suisses est due surtout, comme nous le soulignons plus loin, aux améliorations qui ont pu être apportées sur le plan contractuel.

a) Exportations vers la Suisse

ALGÉRIE

Si l'on excepte la très forte diminution des livraisons d'orge (29.960 quintaux contre 143.245 l'année précédente), les exportations algériennes vers la Suisse n'ont pas subi, entre 1949 et 1950, de changement de structure important. Nous venons de voir, en revanche, qu'elles avaient baissé dans leur ensemble en passant de 14,06 millions de francs suisses en 1949 à 11,95 l'année suivante. Les vins rouges en fûts constituent toujours l'élément essentiel de ces exportations (5,2 millions de francs suisses sur un total de 11,95 millions, soit près de la moitié) Outre les vins, les livraisons algériennes à la Suisse sont constituées principalement par des céréales (seigle et orge), des fruits (raisins, citrons, oranges et mandarines, dattes et figues), des légumes (choux, tomates, etc), des os bruts et des tapis.

En ce qui concerne plus particulièrement les envois de dattes, qui avaient déjà atteint en 1949 le volume important d'avant-guerre. elles ont encore fortement augmenté l'année dernière, passant de 6.785 quintaux en 1949 (6.955 en 1938) à 10.982. Signalons, enfin, une diminution très sensible des livraisons d'os bruts utilisés comme engrais (de 44.219 quintaux en 1949 à 18.452 quintaux en 1950).

MAROC

Les importations suisses en provenance du Maroc ont subi un important changement structurel entre 1949 et 1950. La diminution des envois d'orge (43.932 quintaux contre 208.186 l'année précédente), est compensée dans une certaine mesure par l'apparition de livraisons d'avoine qui n'existaient pas auparavant. Nous avons, en effet, acheté en 1950 35.053 quintaux d'avoine marocain pour 903.000 francs. La défaillance des expéditions d'orge est encore compensée par l'augmentation des exportations de sarrazin et de millet, de tomates et surtout d'os bruts (168.488 quintaux contre 40.834 en 1949).

Outre les céréales, les tomates et les phosphates que nous venons de citer, le Maroc a livré l'année dernière à la Suisse des poissons en conserves (pour 690.130 fr. suisses), du malt (368.266 francs suisses) et du crin végétal (277.498 francs suisses).

Dans l'ensemble, la valeur des exportations marocaines vers notre pays a diminué de 9,57 à 7,16 millions de francs suisses, tandis qu'en volume, elles ont, au contraire, augmenté, passant de 283.100 quintaux en 1949 à 308.949 quintaux en 1950.

TUNISIE

Alors que les exportations de produits tunisiens vers la Suisse représentaient, en 1946, une valeur de plus de 6 millions de francs suisses, elles étaient tombées à 670.000 francs en 1947, puis avaient très légèrement augmenté en passant à 750.000 francs en 1948 et 980.000 en 1949. Elles représentent, à nouveau, en 1950, 5,6 millions. Dans ce chiffre sont comprises, pour 2,4 millions, des livraisons d'orge et pour plus d'un million de plomb en barres qui n'apparaissait pas dans les statistiques de l'année précédente. Le reste se partage entre les lentilles, l'huile d'olive, les éponges et un peu de vin rouge.

AFRIQUE OCCIDENTALE ET AFRIQUE ÉQUA-TORIALE FRANÇAISES

Entre 1946 et 1948, les importations suisses en provenance de ces territoires n'avaient cessé de progresser (12,2 millions de francs suisses en 1946, 13,5 millions en 1947, 16,32 en 1948), mais elles sont tombées brusquement en 1949 à 7,2 millions de francs suisses. Elles sont restées, en 1950, à peu près à ce niveau, puisqu'elles représentent une valeur totale de 7,98 millions et un volume de 12.712 tonnes contre 10.064 l'année précédente.

A la sortie de ces territoires, tous les produits sont

libres, sauf le coton. Il y a lieu de signaler que l'Afrique noire, dans son ensemble, fournit essentiellement des huiles de palme et d'arachide, du kapock, du café, du cacao, de l'essence d'orange, du miel, du coprah, des noix de coco, du tapioca, du manganèse, du bois et des gommes.

AFRIQUE ORIENTALE FRANÇAISE

Les relations commerciales entre l'Afrique orientale française et la Suisse n'ont subi aucune modification importante et restent constituées en 1950 essentiellement par des envois d'épices, qui ont sensiblement augmenté par rapport à l'année précédente, d'huile de girofle qui sont, au contraire, en diminution et enfin de paille.

INDOCHINE

Les achats suisses en Indochine ont été, en 1950 comme en 1949, sans importance. La guerre qui sévit sur ce territoire, empêche malheureusement tout échange commercial normal. Nous n'avons, en effet, importé l'année dernière que pour 398.000 francs de marchandises contre 120.000 en 1949 : maïs (46.000 fr.), tapioca en gros (40.000 fr.), paille (185.000 fr.) et huiles de girofle (87.000 fr.).

ANTILLES

Les achats suisses de rhum aux Antilles ont un peu augmenté en 1950, passant de 35.000 francs en 1949 à 95.000 francs. Il en est de même des livraisons d'épices qui représentent une valeur de 49.000 francs (10.000 en 1949).

b) Exportations suisses vers l'Union française

D'une année à l'autre, les exportations suisses vers les territoires de l'Union française ne présentent pas, en règle générale, de différences de structure aussi importantes que dans l'autre sens. En 1950, les principaux produits que notre pays a écoulés sur les marchés français d'outre-mer restent constitués, dans un ordre de valeur décroissant, par les machines (19,66 millions de francs suisses), les instruments et appareils (4,713 millions) suivis de très près par les textiles (4,709 mil-

Les principaux produits exportés de Suisse vers l'Union française en 1949 et 1950 (en milliers de francs suisses)

	Machines		Instruments et appareils		Textiles		Horlogerie		Produits chimiques et pharmaceutiques		Farine alimentaire pour enfant (lait en poudre)		Raccords	
	1950	1949	1950	1949	1950	1949	1950	1949	1950	1949	1950	1949	1950	1949
Métropole	106.119	88.834	31.302	17.651	41.018	12.126	19.306	13.332	61.584	44.793	10.774	4.440	4.164	3.430
Algérie Maroc Tunisie Afr. occ. fr. et A. E. F. Afr. or. fr. Indochine Antilles Guyane Océanie	6.689 2.815 753 1.119 7.487 703 39 — 56	2.962 5.078 1.554 1.726 950 1.289 26 — 26	1.423 716 268 1.471 358 417 42 — 18	380 634 111 463 323 39 76 — 55	271 1.702 135 1.652 447 502 0 —	24 661 107 654 149 63 10	504 269 174 924 295 381 63 —	63 374 188 213 153 25 46 18 73	97 299 34 0 14 168 0 —	99 199 12 38 4 99 0	0 84 0 104 0 46 0	102 128 48 0 0 0 0	328 121 34 136 75 112 27 —	148 477 42 38 50 117 0
Total pour l'Union française	19.661	13.611	4.713	2.081	4.709	1.668	2.682	1.150	612	451	234	278	833	872

lions), l'horlogerie (2,68 millions), les raccords (833.000 fr. s.), les produits chimiques (612.000 fr.) et enfin le lait en poudre (234.000). A l'exception de ces deux dernières catégories de produits, qui ont très faiblement rétrogradé, les exportations suisses vers l'Union française ont nettement augmenté.

Cette évolution favorable est due aux différentes mesures qui ont été prises, unilatéralement par la France et sur le plan contractuel, pour faciliter les échanges entre la Suisse et l'Union française : augmentation de certains contingents d'importation de produits suisses dans ces territoires décidée dans le protocole du ler décembre 1949, création des postes « divers général » permettant une utilisation plus rationnelle des contingents mis à disposition, assouplissement des régimes douaniers et, enfin, extension des listes de libération de la Métropole à certains territoires.

Dans l'accord du 20 juillet 1950, et pour la première fois depuis la guerre, les contingents mis à la disposition des exportations suisses vers l'Union française ont fait l'objet de listes séparées: l'Afrique du Nord et les départements d'outre-mer d'une part, et les autres territoires d'outre-mer, d'autre part. A l'exception de l'Afrique du Nord, la répartition des contingents a été effectuée en une seule tranche annuelle.

Le tableau reproduit au bas de la page 175 permet de se faire une idée de la répartition géographique des principaux produits exportés de Suisse vers l'Union française et de comparer les valeurs ainsi exportées avec nos ventes dans la Métropole.

Un fait est particulièrement réjouissant. Vers les territoires de l'Union française comme nous l'avons vu plus haut pour la Métropole, les envois de textiles suisses ont repris très nettement. On se souvient, en effet, que de 1946 à 1949, la chute avait été verticale : plus de 17 millions de francs suisses en 1946 et seu'ement 1,7 millions en 1949. Nos exportations de textiles vers les territoires français d'outre-mer représentent en 1950 une valeur de 4,7 millions. Le redressement est incontestable, mais nous sommes loin encore des chiffres d'il y a quatre ans.

Quant à l'augmentation de nos ventes de machines, ce sont surtout l'Algérie et tout particulièrement l'Afrique orientale française qui en ont bénéficié. Signalons, à ce propos, la livraison d'un certain nombre de locomotives électriques pour le chemin de fer qui relie Djibouti à Addis-Abéba.

Pour les instruments et appareils, comme pour l'horlogerie, l'augmentation d'ensemble se répartit sur presque tous les territoires. Il en est de même de la faible progression des produits chimiques et pharmaceutiques.

Signalons, enfin, le léger recul de nos ventes de lait en poudre et de raccords, la baisse de ces derniers affectant principalement le Maroc.

C. - CONCLUSION

Les échanges franco-suisses en 1950 sont particulièrement intéressants à étudier du fait qu'ils font apparaître, pour la première fois, des résultats influencés par la libération des importations dont la Chambre de commerce suisse en France s'est faite dans cette Revue l'ardent défenseur.

Les conclusions qu'on en peut tirer sont satisfaisantes dans l'ensemble. La libération d'une partie importante du commerce franco-suisse a permis une normalisation de ces échanges d'autant plus impatiemment attendue que les années précédentes avaient été particulièrement critiques. Cette normalisation s'est effectuée sans contre-coup et l'invasion du marché français par les produits suisses libérés, que d'aucuns craignaient, ne s'est pas produite. Il n'y a pas eu de déséquilibre et la balance commerciale, au contraire, s'est améliorée au profit de la France, qui dispose chaque mois d'un solde créditeur important.

Quant à l'évolution future des échanges francosuisses, la période actuelle est trop mouvante, elle dépend trop de l'évolution de la situation internationale pour qu'il soit possible d'émettre utilement des prévisions. Certes, la marge de sécurité que présente la balance des comptes est importante et elle n'a cessé de se consolider au cours des tout premiers mois de 1951, mais la plus grande vigilance continue à s'imposer. L'avenir des relations commerciales francosuisses peut se présenter sous un jour tout différent suivant l'évolution de la conjoncture économique en France et plus particulièrement des prix. Si la hausse de ces derniers devait se poursuivre, elle ne manquerait pas, tôt ou tard, d'avoir une influence défavorable sur les exportations françaises.

Les conditions générales des échanges entre les deux pays sont à la merci d'événements internationaux sur lesquels nous n'avons, malheureusement, aucune prise. Espérons toutefois qu'il nous sera possible, l'année prochaine, de montrer ici-même que l'année 1951 a été, sur le plan économique franco-suisse, sinon meilleure, du moins aussi favorable que 1950.

Georges BORNAND